sant remonter sa fondation au prophète Élie. Nous devons, dès lors, rechercher sous quelles formes se révèle, à travers les siècles, l'existence de cet ordre religieux.

Au temps de ce prophète, des Juifs, séduits par les charmes de la vie contemplative, renoncèrent aux jouissances matérielles du monde et partagèrent dans les grottes du mont Carmel et sur les rives du Jourdain, la solitude d'Élie. Ce fut pour la religion des Carmes, le commencement du premier âge. La vie austère du prophète, ses prédications et ses écrits laissèrent parmi ces religieux, dont il avait été le père, certaines traditions qui furent acceptées comme la règle de leur conduite.

La seconde époque serait postérieure à l'avènement de Jésus-Christ. Les solitaires du mont Carmel, éclairés par les lumières de l'Évangile, entraînés par l'exemple des apôtres, qui aimaient mieux subir le martyre que d'abandonner leur religion, devinrent eux-mêmes d'intrépides missionnaires, tant que durèrent les persécutions de l'église. Ils s'unirent avec un zèle apostolique aux efforts des premiers disciples du Christ; mais en laissant l'ardeur de leur foi éclairer ou compromettre leur courage. En effet, pendant ces deux périodes, les mêmes traditions orales, fortifiées toutefois, après la venue du Sauveur, par les prescriptions de la loi nouvelle, ont bien rattaché entre eux tous les solitaires, ermites, anachorètes, philosophes, etc., mais par la simple association des nouvelles idées religieuses, plutôt que par les aspirations mieux réglées et plus fécondes de la vie commune. Ce n'est que 400 ans après Jésus-Christ qu'un évêque de Jérusalem rédigea la première règle monastique. Les Hilarion, les Pacôme, les Basile avaient recommandé cette réforme, qui engendra plus tard la variété des ordres religieux. Peu de temps après la mort du dernier, elle était